

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6370>



Evaluation des établissements : le droit de dire non !

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Actualités SNES 21 | FSU Côte-d'Or -



Publication date: jeudi 23 juin 2022

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Retrouvez dans cet article tous les éléments nécessaires pour réagir collectivement si votre établissement fait l'objet d'une évaluation en 2022-2023.

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Le processus d'évaluation : déroulement et actions à envisager

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Modèle de lettre des personnels